



Zone d'activités des Jalfrettes

AMENAGEMENT

Zone d'activités des Jalfrettes

> **Le projet** : aménagement d'un nouveau secteur d'activités économiques

> **A Saint-Pourçain-sur-Sioule**

> **Mission** : Concession Publique d'Aménagement

Maître d'ouvrage : Communauté de communes Saint-Pourçain-sur-Sioule Limagne

Maitre d'Œuvre : SAFEGE

> **Budget** : 2 800 000 € HT

> **Financement** : Communauté de communes Saint-Pourçain-sur-Sioule - Conseil départemental de l'Allier
Conseil régional Auvergne Rhône Alpes - État (DETR)

> **Année de livraison** : 2019

Présentation

De nouveaux terrains constructibles à vocation économique

En 2004, la Ville de Saint-Pourçain et la communauté de commune Saint-Pourçain-sur-Sioule Limagne initiaient la zone d'activités « les Jalfrettes ». Les études préalables effectuées, la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Jalfrettes étaient créée en 2006, se développant sur trois secteurs de part et d'autre la route de Varennes-sur-Allier.

En 2018, la communauté de communes a souhaité confier à un aménageur la réalisation du secteur 3 (à vocation tertiaire et artisanale) dans le cadre d'une concession publique d'aménagement. Ce secteur représente une emprise d'environ 10 hectares et permet de proposer environ 80 000 m² de surfaces cessibles. Les études de conception, menées par le BET SAFEGE, ont prolongé le parti d'aménagement retenu dans les études préalables, en mettant l'accent sur la gestion des eaux pluviales à l'échelle de la zone (création de bassins de rétention et d'infiltration, compte tenu de la morphologie du sous-sol) et sur l'intégration paysagère du site.

De même, la conception du profil en travers de la voirie vise à limiter les opérations d'entretien, menées par les services techniques de la communauté de communes.

Un développement économique maîtrisé et cohérent

Avec l'extension de la zone d'activités des Jalfrettes, la communauté de communes se donne les moyens de proposer des secteurs économiques différenciés à l'échelle de son territoire et à l'échelle de la ville de Saint-Pourçain. Cette zone s'inscrit donc en complément de la zone commerciale de la Carmone en entrée Sud de la Ville et de la zone des Jalfrettes (secteur 1), à vocation plus industrielle.

La viabilisation de ce nouveau secteur est effective depuis 2019. Une entreprise a d'ores et déjà installé ses bureaux (coopérative Val Limagne) et d'autres contacts sont en cours permettant d'envisager de nouvelles installations.

En qualité de concessionnaire du maître d'ouvrage, l'équipe d'assembli^a a permis à la communauté de communes d'externaliser le financement de ce projet et permettre sa réalisation dans des délais relativement courts. Assembli^a a ainsi mené les négociations foncières avec les acteurs privés propriétaires des terrains, finalisée les études (notamment la mise à jour du dossier loi sur l'eau) et engagé les travaux, en lien avec les élus et services de la communauté de communes.